PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES SOURCES MUNICIPALITÉ DE HAM-SUD

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le 5^e jour du mois **de juillet** de l'an **2021**, à **19 h 30**, au bureau municipal, situé au 9, chemin Gosford Sud à Ham-Sud, à laquelle sont présents :

Présences : M. Serge Bernier, maire

Mme Diane Audit Goddard, conseillère

M. Danny Fontaine, conseiller Mme Marilène Poirier, conseillère

M Jean Laurier, conseiller – en visio-conférence

M. Luc St-Laurent conseiller

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Serge Bernier, maire, constate le quorum à **19h30** et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Marie-Pier Dupuis, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

20210705-01 1.1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Diane Audit Goddard Et unanimement résolu

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté tel que proposé en laissant le point « Varia » ouvert.

Le point 6.2 est annulé

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

20210705-01 1.1 Adoption de l'ordre du jour

20210705-02 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021

- 2 INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS
- 3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

20210705-03 3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 7 juin 2021

20210705-04 3.2 Compte à payer et dépenses incompressibles – juin 2021

20210705-05 3.3 Salaires payés de la Municipalité – juin 2021

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour - juin 2021

4 LÉGISLATION

20210705-06 4.1 Règlement 2021-05 modifiant le règlement 2021-01 sur la gestion contractuelle

20210705-07 4.2 Avis de motion et dépôt de projet – Règlement 2021-06 concernant les limites de vitesse sur le chemin Gosford Nord

5 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier.

6. TRANSPORT ET VOIRIE

20210705-08 6.1 Octroi de contrat conditionnel – Demande de C.A. – projet de reconstruction de la route 257

6.2 Annulé

20210705-09 6.3 Autorisation des travaux PPA-ES – Déplacement des utilités publiques Route 257 Ouest PHASE 2

20210705-10 6.4 Octroi d'un mandat à la FQM – Avant-projet préliminaire – Prolongement de la rue G.-Goodenough - TECQ

20210705-11 6.5 Octroi de contrat – Réserve d'abrasif hiver 2021-22

- 7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
- 8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
- 8.1 Rapport mensuel de l'inspectrice et liste des permis émis juin 2021

20210705-12 8.2 Demande Fonds région et ruralité – volet 4 – Projet d'affichage entrées du village, parcs et bâtiment municipaux

ADOPTÉE

20210705-13 8.3 Octroi de contrat conditionnel – Projet d'affichage entrées du village, parcs et bâtiments municipaux

- 9. LOISIRS ET CULTURE
- 10 RESSOURCES HUMAINES
- 11 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
- 12 CORRESPONDANCE ET DEMANDE D'APPUI
- 12.1 Dépôt du rapport annuel de la MRC des Sources 2021
- 12.2 Appel de projet Communauté nourricière Acceptation de la demande d'aide financière 2021
- 12.3 Annonce Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux
- 13 VARIA

20210705-14 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

20210705-02 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du **7 juin 2021** et qu'ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

Il est proposé par Diane Audit Goddard Et unanimement résolu

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

2 INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Le maire transmet diverses informations aux membres du conseil.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

20210705-03 3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 7 juin 2021

Il est proposé par Marilène Poirier Et unanimement résolu

D'accepter la liste des chèques d'une somme de **11 146,33 \$** faisant suite à la séance ordinaire du 7 juin 2021.

ADOPTÉE

20210705-04 3.2 Compte à payer et dépenses incompressibles – juin 2021

Il est proposé par Diane Audit Goddard Et unanimement résolu

D'accepter la liste des chèques à émettre au **5 juillet 2021** d'une somme de **50 225,51 \$** pour le paiement des différents fournisseurs. Cette liste inclut les dépenses incompressibles ainsi que celles autorisées par la directrice générale.

	Fournisseurs	Montants
1	AGATHE FONTAINE	80,14\$
2	CAMIONS BL VICTORIAVILLE INC	145,13 \$
3	Carte Sonic CO-OP/FCDQ	63,14 \$
4	CENTRE AGRICOLE WOTTON	-494,02 \$
5	CONSULTANTS GTE	6 412,12 \$
6	COUTURE, GISELE	129,70 \$
7	DENIS MEUNIER INC.	165,98\$
8	ENTREPRISES FRANCOIS GRIMARD (LES)	846,30\$
9	ENVIRO SOLUTIONS CANADA INC.	16 527,49 \$
10	ÉQUIPEMENTS LOURDS PAPINEAU INC.	135,94 \$
11	EXCAVATION CLAUDE DARVEAU INC.	247,36\$
12	FEDERATION QUEBECOISE MUNICIPALITES	389,22 \$
13	GSI ENVIRONNEMENT INC.	139,41 \$
14	JN DENIS INC	201,32 \$
15	JUHOULE INC	1 919,85 \$
16	LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	823,41 \$
	LES DEBROUSSAILLEURS GSL INC.	5 656 <i>,</i> 77 \$
	MEGABURO - DRUMMONDVILLE	61,08 \$
	MUNICIPALITÉ SAINT-ADRIEN-DE-HAM	2 990,92 \$
	QUINCAILLERIE N.S. GIRARD INC	128,29 \$
	RÉGIE D'INCENDIE DES TROIS MONTS	3 627,52 \$
	RÉGIE INCENDIE DES RIVIÈRES	3 564,00 \$
23	REGIE INTERMUNICIPALE DES HAMEAUX	1 658,17 \$
24	SINTRA INC.	211,32 \$
25	TECHNOLOGIES CDWARE INC.	-39,44 \$
_	THIBAULT GMC DE SHERBROOKE	120,67 \$
27	TRANSPORT EXCAVATION M. COUTURE & FILS INC	3 243,44 \$
_	TRANSPORT OLIVIER PAIEMENT INC.	819,86 \$
	VIRAGE MULTIMÉDIA	218,45 \$
	VISA	23,00 \$
31	VIVACO GROUPE COOPÉRATIF	208,97 \$
	TOTAL:	50 225,51 \$

ADOPTÉE

20210705-05 3.3 Salaires payés de la Municipalité – juin 2021

Il est proposé par Luc St-Laurent Et unanimement résolu

D'accepter la liste des chèques de paie au montant de **15 171,05 \$** émis du 7 juin 2021 au 5 juillet 2021.

ADOPTÉE

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour - juin 2021

La directrice générale dépose aux membres du conseil la situation budgétaire et des prêts à jour de la Municipalité au 30 juin 2021.

4 LÉGISLATION

20210705-06

4.1 Règlement 2021-05 modifiant le règlement 2021-01 sur la gestion contractuelle

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté le Règlement sur la gestion contractuelle no 2021-01;

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du projet de loi 67 qui prévoit que pour une période de trois ans à compter du 25 juin 2021, le règlement de gestion contractuelle de toute municipalité, doit prévoir des mesures qui, aux fins de la passation de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique, favorisent les biens et les services québécois et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier le règlement sur la gestion contractuelle de la municipalité en conséquence;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil du 7 juin 2021 et qu'un projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;

Il est proposé par Jean Laurier Et unanimement résolu

QUE le règlement numéro 2021-05 modifiant le règlement 2021-01 sur la gestion contractuelle soit adopté.

ADOPTÉE

20210705-07

4.2 Avis de motion et dépôt de projet – Règlement 2021-06 concernant les limites de vitesse sur le chemin Gosford Nord

Le conseiller Jean Laurier dépose le projet de règlement et donne avis de motion qu'elle adoptera ou fera adopter le *Règlement 2021-06 concernant les limites de vitesse sur le chemin Gosford Nord.*

5 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier.

6. TRANSPORT ET VOIRIE

20210705-08

6.1 Octroi de contrat conditionnel – Demande de C.A. – projet de reconstruction de la route 257

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a effectué une demande de prix pour l'obtention d'un certificat d'autorisation (C.A.) pour un projet touchant des milieux humides, dans le cadre de la reconstruction de la route 257 située entre les municipalités de Saint-Adrien et Ham-Sud et que le prix suivant a été soumis :

Avizo Experts-Conseils 19 200 \$

Réparti selon les proportions suivantes : 14% (2 688 \$) du montant pour la Municipalité de St-Adrien 86% (16 512 \$) du montant pour la Municipalité de Ham-Sud

Il est proposé par Marilène Poirier Et unanimement résolu

QUE la Municipalité de Ham-Sud octroie le contrat à la firme Avizo Expert Conseils et ce, conditionnellement à l'obtention d'une subvention au Programme d'aide à la voirie local- volet soutien pour la reconstruction de la route 257.

ADOPTÉE

6.2 Annulé

20210705-09

6.3 Autorisation des travaux PPA-ES – Déplacement des utilités publiques Route 257 Ouest PHASE 2

Il est proposé par Diane Audit Goddard Et unanimement résolu

QUE le conseil autorise la directrice générale à signer les ententes de travaux avec Hydro-Québec pour les déplacements des utilités publiques PHASE 2, travaux situés sur la route 257 entre le parc régional du Mont Ham et le rang 10 pour un total de 56 poteaux.

QUE les travaux soient financés à partir de la subvention PPA-ES obtenue pour les travaux de la route 257.

ADOTPÉE

20210705-10

6.4 Octroi d'un mandat à la FQM – Avant-projet préliminaire – Prolongement de la rue G.-Goodenough - TECQ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite effectuer le prolongement de la rue G. Goodenough sur une portion d'environ 300 mètres;

CONSIDÉRANT QUE le projet doit fait l'objet d'une étude préliminaire;

CONSIDÉRANT QUE ce même projet est subventionné par le programme TECQ;

Il est proposé par Diane Audit Goddard Et unanimement résolu

QUE la Municipalité de Ham-Sud confie le mandant d'effectuer l'avant-projet préliminaire du prolongement de la rue G.Goodenough à la Fédération Québécoise des Municipalités pour un montant estimé à 11 250 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

20210705-11 6.5 Octroi de contrat – Réserve d'abrasif hiver 2021-22

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Ham-Sud a effectué une demande de prix pour sa réserve d'abrasif de l'hiver 2021-22 et que le prix suivant a été soumis :

Transport et excavation Stéphane Nadeau : 21 097,91 \$ taxes incluses

Il est proposé par Danny Fontaine Et unanimement résolu

QUE le contrat soit octroyé à Transport et excavation Stéphane Nadeau, au montant de 21 097,97 \$ taxes incluses, conditionnellement à l'obtention d'un rapport de granulométrie conforme aux normes du MTQ pour l'année 2021-22.

ADOPTÉE

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

Aucun dossier.

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport mensuel de l'inspectrice et liste des permis émis juin 2021

La directrice générale dépose le rapport faisant état des permis émis pour le mois de juin 2021 préparé par l'inspectrice en bâtiment et en environnement.

20210705-12 8.2 Demande Fonds région et ruralité – volet 4 – Projet d'affichage entrées du village, parcs et bâtiments municipaux

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ham-Sud a effectué un changement de nom en 2011 et de logo en 2012;

CONSIDÉRANT QUE les pancartes aux entrées du village et les indications dans les parcs et les bâtiments municipaux portent encore pour la plupart l'ancien nom et

l'ancien logo de la municipalité et que celle-ci souhaite maintenant les moderniser;

CONSIDÉRANT QUE les affiches aux entrées de la municipalité constituent la première perception/vision qu'auront les visiteurs à leur arrivée;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite intégrer le nouveau slogan choisi par les citoyens lors de la dernière consultation pour l'élaboration du plan de développement dans certaines de ces affiches;

CONSIDÉRANT QUE ce projet s'inscrit dans les objectifs suivants :

LE PLAN D'ACTION 20-25

Réponds aux actions suivantes :

- Développement une identité touristique distinctive
- Faire un affichage type « village plein air : roulez prudemment » aux entrées du village

LE CADRE DE VITALISATION

Réponds aux actions suivantes :

- Axe 1 : Attractivité et identité
 - Mettre en valeur l'identité propre à chaque municipalité et les particularités locales
 - Améliorer le cadre bâti et ajouter de la beauté aux cœurs villageois et aux artères

L'AGENDA 21 DES SOURCES

Réponds aux actions suivantes :

• Identité de la MRC des Sources

VOLET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Conservation des structures existantes
- Prioriser une entreprise locale

Il est proposé par Luc St-Laurent Et unanimement résolu

QUE la Municipalité de Ham-Sud dépose une demande d'aide financière au montant de 4 938,41\$ au Fonds Région et Ruralité (FRR), volet 4 – Fonds pour l'amélioration des milieux de vie à la MRC des Sources afin de couvrir 90 % des coûts du projet d'affichage.

ADOPTÉE

20210705-13 8.3 Octroi de contrat conditionnel – Projet d'affichage entrées du village, parcs et bâtiments municipaux

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a effectué une demande de prix pour un projet d'affichage aux entrées du village, des parcs et bâtiments municipaux et que le prix suivant a été soumis :

Enseignes A-Gagnon: 5 226,45 \$ plus les taxes applicables

Il est proposé par Diane Audit Goodard Et unanimement résolu

QUE la Municipalité de Ham-Sud octroie le contrat à Enseignes A-Gagnon pour le remplacement d'affichage aux entrées du village, des parcs et bâtiments municipaux conditionnellement à l'obtention d'une subvention au FRR – volet 4 – Fonds pour l'amélioration des milieux de vie.

ADOPTÉE

9. LOISIRS ET CULTURE

Aucun dossier.

10 RESSOURCES HUMAINES

Aucun dossier.

11 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune question.

12 CORRESPONDANCE ET DEMANDE D'APPUI

12.1 Dépôt du rapport annuel de la MRC des Sources 2021

La directrice générale dépose aux membres du conseil le rapport annuel de la MRC des Sources 2020-21.

12.2 Appel de projet – Communauté nourricière – Acceptation de la demande d'aide financière 2021

La directrice générale dépose aux membres du conseil l'annonce de l'obtention d'une aide financière d'un montant de 1 500 \$ pour la plantation d'arbres fruitiers dans la municipalité.

12.3 Annonce – Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux

La directrice générale dépose aux membres du conseil l'annonce de la subvention d'un montant de 75 000 \$ provenant du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux.

13 VARIA

Aucun dossier.

20210705-14 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Jean Laurier Et unanimement résolu

QUE la présente séance soit levée à 20h36.

ADOPTÉE

Serge Bernier	Marie-Pier Dupuis
Maire	Directrice générale et secrétaire-
	trésorière

Je, Serge Bernier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Serge Bernier Maire